PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.

EN PARTENARIAT



MÉCÈNE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE



▶ Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaîtez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. \square

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale de Lorraine 62 rue de Metz 54000 NANCY 03 83 46 86 35 lorraine@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org



COMMUNE DE BELLEAU

4 rue des Ailleux 54610 BELLEAU 03 83 31 50 96 mairie.belleau@wanadoo.fr www.mairie-belleau.fr

NOS PARTENAIRES









Je donne!

POUR LA RESTAURATION DE

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Morey

Meurthe-et-Moselle



LE PROJET

Description

Niché dans un écrin de verdure, à flanc de coteau du Val Sainte Marie, le village de Morey, rattaché à la commune de Belleau depuis 1971, domine du haut de ses 390 mètres, la Vallée de la Natagne, petit affluent de la Moselle.

Siège d'une petite seigneurie, Morey apparaît pour la première fois dans les textes en 796-797 sous le nom de Mauriacense dans une charte de l'abbaye de Gorze. Les bénédictins s'y installent au X^e siècle. Au XIV^e siècle, Morey est une seigneurie du Duc de Bar. Le village avait, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une activité viticole importante avec 16 hectares de vignes.

L'église

L'église romane Saint Pierre et Saint Paul, classée monument historique, se dresse à flanc de coteau sur une étroite terrasse, entourée par le cimetière du village et le porche monumental du XV^e siècle, propriété du château.

Implantée selon l'axe Est-Ouest, l'église se compose de cinq volumes distincts : le chœur du XIIº – XIIIº, la tour-clocher du XIIº – XIIIº, la nef du XIIIº et la chapelle seigneuriale du XVIIº siècle.

Les travaux

Le bilan sanitaire de l'édifice a permis de relever des désordres structurels qui mettent en péril l'ouvrage : ruissellement, infiltration et remontée d'eau et également des désordres



générés par le vieillissement du bâtiment.

Une mauvaise reprise des enduits intérieurs en mortier de ciment sur certains murs empêche l'évaporation naturelle de l'eau qui remonte par capillarité dans les murs, entraînant le décollement des enduits plus anciens.

Des travaux d'urgence sont donc nécessaires, afin d'assurer la sécurité et la pérennité du monument dans le temps et de mettre en valeur cet élément du patrimoine par la reprise du culte, des expositions et des concerts, en partenariat avec les associations locales.

Il s'agit tout d'abord de consolider la chapelle Nord, affectée de fissures importantes. Ensuite, viendront la réfection complète de l'installation électrique, la restauration des couvertures et la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales puis la restauration des façades extérieures, des travaux sur la nef, le bras de transept Nord, le chœur, la sacristie, le bras de transept Sud et enfin les intérieurs.

Montant des travaux	x 104 175.86 € (tranches 0 et 1)	
Objectif de collecte	6 000 €	
Début des travaux	Printemps 2020	

Photos © Mairie de Belleau



BON DE SOUSCRIPTION

Dui, je fais un don pour aider la restauration de

l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Morey

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59511 ou en flashant le QR code ci-contre. Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine Eglise de Morey

Le montant de mon don est de	€
Nom ou Société :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
E-mail:	
Téléphone :	

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

□ sur le revenu □ sur la fortune immobilière □ sur les sociétés

Exemples de dons	50€	200€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68€	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50€	125€
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20€	80€	200€
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT		

 $^{^*}$ Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre \Box